



C.d.i. vérification de certains points avant signature

Par **Majenka**, le **16/10/2010** à **18:01**

Bonjour,rnrnMon ami a reçu par mail son C.D.I. rnIl doit le rendre signé lundi ou mardi au plus tard.rnLe souci c'est que beaucoup de points semblent obscurs ... rnrnJe viens à vous pour me dire si ce contrat est légal avant qu'il s'engage.rnrnNous aurions bien pris RDV auprès d'une permanence juridique mais le temps presse et personne n'est joignable le week-end.rnrnMerci d'avance pour toutes vos précieuses informations!rnrnMajenKa.

Par **julius**, le **17/10/2010** à **12:13**

Bonjour,rnrnDans la limite de mes possibilités , merci de me communiquer votre mail sur ma messagerie privé afin que je puisse vous répondre et recevoir la copie de votre contrat.rnrn(Sous toute réserve de disponibilité)